



Le 6 novembre 2017

L'honorable Carolyn Bennett, ministre
Affaires autochtones et du Nord Canada
10, rue Wellington
Gatineau (Québec)
K1A 0H4

Carolyn.Bennett@canada.ca

Demande d'information : IR0306

Madame,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, aux budgets à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines propositions. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État, et j'ai le droit de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés, conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)f) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement à la demande de tout sénateur ou député.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants :

J'aimerais une copie anonymisée des données du registraire des Indiens telles qu'elles ont été fournies par le spécialiste de la démographie du Ministère, qui contiendrait les champs suivants :

1. Personne
 - a. Données sur la naissance
 - b. Date de décès
 - c. Date de création de l'inscription
 - d. Statut actif
 - e. Sexe
 - f. Statut de l'inscription selon le projet de loi C-31

- g. Détails du registre selon l'article 6
- h. Appartenance à une bande
- i. Province ou région de la bande
- j. Lieu de résidence
- k. Droit à l'inscription
- l. Catégorie d'inscription présumée
- m. Inscription obtenue par le mariage
- n. Numéro de jumelage au registre noir

2. Parents

- a. Dates de naissance
- b. Date de création de l'inscription
- c. Statut actif
- d. Statut de l'inscription selon le projet de loi C-31
- e. Détails du registre selon l'article 6
- f. Appartenance à une bande
- g. Province ou région de la bande
- h. Lieu de résidence
- i. Droit à l'inscription
- j. Catégorie d'inscription présumée
- k. Inscription obtenue par le mariage
- l. Numéro de jumelage au registre noir

Quelques données sur les personnes et leurs parents peuvent être encore plus anonymisées de la manière suivante :

1. Dates de naissance : Année seulement
2. Dates de décès : Année seulement
3. Dates de création : Année seulement
4. Appartenance à une bande : Chiffrement pour générer un seul identifiant de bande
5. Numéro de jumelage au registre noir : Chiffrement pour générer un seul identifiant de personne

Dans la mesure du possible, veuillez fournir tout document sur les modifications à l'historique concernant les lieux de résidence ou les données sur le lieu découlant d'anciennes versions du registre qui indiquaient alors cette information.

J'aimerais obtenir toute documentation sur l'établissement du lieu de résidence.

J'aimerais obtenir l'ensemble des analyses et des rapports sur les recettes et la fiscalité des réserves.

J'aimerais obtenir l'ensemble des analyses et des rapports sur les projets de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (1985), et C-3, Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens (2010).

J'aimerais toutes les données, les analyses ou les rapports concernant la complexité du traitement des demandes de statut d'Indien. Par exemple, quel est l'écart dans les ressources

nécessaires associées aux divers types de demandes et quels facteurs influent sur les ressources nécessaires? Prière d'ajouter toutes les analyses de la complexité particulière probablement associée aux demandes visées par la modification du Sénat.

J'aimerais obtenir tous les renseignements disponibles sur la manière dont le Ministère entend mettre en œuvre le projet de loi S-3, notamment s'il identifiera en amont les personnes admissibles, s'il communiquera avec les personnes admissibles, s'il obligera les demandeurs à rassembler les preuves nécessaires et dans quelle mesure les personnes admissibles auront de la difficulté à prouver leur admissibilité.

J'aimerais toutes les données, les analyses ou les rapports que le Ministère détient et qui pourraient aider à déterminer la proportion de personnes d'ascendance métisse dont la plus proche ascendance autochtone remonterait au-delà de 1886.

J'aimerais tous les modèles de coûts utilisés pour déterminer les affectations budgétaires pour les sous-programmes du Ministère, et en particulier, la variation des besoins en financement en raison de la légère hausse des populations dans les réserves. Afin de déterminer les modèles de coûts implicites en l'absence de modèles explicites, j'aimerais aussi tous les documents concernant la façon dont on a compilé les affectations du Ministère pour le Budget principal des dépenses de 2015-2016.

Vous m'avez bel et bien envoyé le 11 juillet 2017 une réponse pertinente à ma demande de juin 2017 relative à ce dossier. Or, cette réponse ne comprenait pas votre dernière analyse sur les répercussions du projet de loi S-3, et des renseignements complémentaires sont nécessaires à la compréhension de certains dossiers.

Qui plus est, il est urgent de recevoir cette analyse vu l'invalidation imminente des dispositions sur l'inscription de la *Loi sur les Indiens*, le 22 décembre 2017 (2017 QCCA 1238). Compte tenu des délais serrés, j'estime que le 17 novembre 2017 serait un délai raisonnable. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous devez m'en aviser.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Mark Mahabir (mark.mahabir@parl.gc.ca, 613-301-6708).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 17 novembre 2017, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés, vous devez fournir par écrit les raisons justifiant votre refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

Votre lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentielle ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

Je vous remercie de votre collaboration à cet égard. L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi de contribuer à relever la qualité du débat parlementaire et à promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci réside, en grande partie, dans la possibilité d'avoir un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

c. c. Katharine Rechico, secrétaire adjoint du Cabinet
Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Hélène Laurendeau, Sous-ministre, Helene.Laurendeau@canada.ca

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0306